

## EPICERIE SOCIALE EPISODE : FAITES UN DON !

Parmi les ressources financières qu'une association peut mobiliser, les dons occupent une place particulière. Les donateurs peuvent bénéficier de réduction d'impôts dès lors qu'ils apportent leur contribution au monde associatif. EPISODE a besoin de vos dons.

EPISODE permet aux bénéficiaires de s'approvisionner en produits alimentaires (conserves + produits frais) mais aussi en produits d'hygiène et d'entretien. La participation financière des familles s'élève à 10% du montant de leur panier. La valeur du panier est fixée selon la composition familiale :

Exemples :

- une personne seule peut faire des achats à hauteur de 20€ et payera 2€ (10%)
- une famille composée de 5 personnes peut faire des achats à hauteur de 35€ et payera 3.5€ (10%)

La convivialité fait partie du projet d'Episode ; chaque bénéficiaire est accueilli par un café. EPISODE a également pour but de favoriser l'insertion sociale et d'apporter un accompagnement personnalisé. Des ateliers cuisine ou de bricolage sont organisés régulièrement et donnent l'occasion à chacun d'acquérir des techniques culinaires ou de transmettre son savoir.



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Adresse mail : .....

Je verse la somme de ..... € par chèque ou en espèces.

Signature :

Bulletin à adresser à Association EPISODE, 85 rue du Maréchal Foch - 67380 Lingolsheim

Renseignements : 03 88 78 88 87

30€ permettent d'assurer un repas  
quotidien pendant 1 mois.

Si vous donnez 30€, vous pouvez  
déduire 19.80€ de vos impôts. Ces  
30€ ne vous coûteront finalement  
que 10.20€.